

Annexe n°6 à la convention « CONSIL 47 » - Les bonnes pratiques pour bien réussir son adhésion

Cette annexe vous permettra de comprendre et gérer les différents aspects propres à l'adhésion à la mission juridique du CONSIL 47.

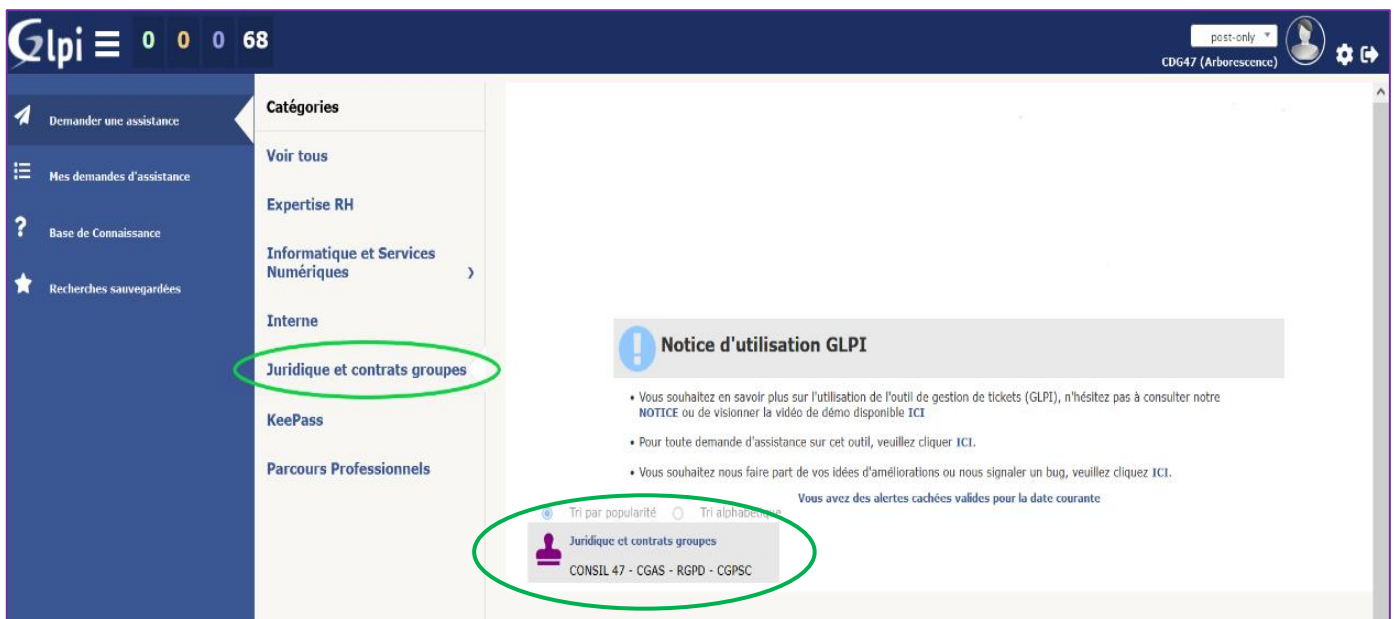
Vous y trouvez notamment tous renseignements utiles portant sur l'adhésion en tant que telle, les modalités de saisine de vos juristes, les astuces pour vous approprier le site internet dédié aux adhérents, l'intérêt des productions écrites comme les Mag Consil 47, les notes juridiques ou les info-flash, etc.

Table des matières

I. L'ADHESION AU CONSIL 47 – LES ETAPES CLES.....	2
II. LES MODALITES PRATIQUES DE SAISINE DES JURISTES	3
III. DES CONSEILS POUR LA FORMULATION OPTIMALE DE VOS DEMANDES	4
IV. POUR UNE BONNE APPROPRIATION DU SITE INTERNET DU CONSIL 47	5

I. L'ADHESION AU CONSIL 47 – LES ETAPES CLES

1. Le maire ou le président propose à son assemblée délibérante l'adhésion à la mission juridique du CONSIL 47.
2. Cette assemblée valide par délibération (annexe n° 3) l'adhésion au service puis autorise l'exécutif à signer tous actes se rapportant à cette adhésion.
3. Le maire ou le président signe la convention et l'annexe correspondante (*annexe 2 pour les collectivités et établissements précédemment adhérents ou annexe 4 pour les nouveaux adhérents*) contractualisant l'adhésion avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Lot-et Garonne.
4. Cette convention accompagnée de la délibération et de l'annexe correspondante sont adressées directement par ticket « *Formulaire Juridique et contrats groupes* » via [le portail numérique](#). Pour les pièces les plus lourdes (de plus de 2 MO), il est possible de nous les transmettre via un lien [Share Numérique](#) à insérer dans le ticket.



5. Une fois la convention réceptionnée, le président du CDG 47 la signe et un exemplaire est retourné à la commune ou à l'établissement public.
6. L'adhésion débute officiellement dès réception au CDG 47 des documents d'adhésion.
7. Un identifiant et un mot de passe sont envoyés à la commune ou à l'établissement public afin de se connecter au [site internet du CONSIL 47](#).

II. LES MODALITES PRATIQUES DE SAISINE DES JURISTES

1. Vos demandes se font en priorité par le biais du [portail numérique](#) via le formulaire « *Juridique et Contrats groupes* » ou bien en cas d'urgence par téléphone.

Juridique et contrats groupes

Votre demande

Votre demande concerne :
 Veuillez affiner votre choix en cliquant ci-dessous

- Le service CONSIL 47 (conseil juridique)
- Le service Délégué à la Protection des Données mutualisé (RGPD)
- Le Contrat Groupe d'Assurance Statutaire (CGAS)
- Le Contrat Groupe de Protection Sociale Complémentaire (CGPSC)

Si votre demande concerne la gestion des ressources humaines ou est relative à un agent :
 Veuillez vous rapprocher de notre pôle Expertise RH en cliquant [ICI](#).

Votre collectivité est-elle adhérente au service "CONSIL 47" . *

- Oui
- Non

2. Pour rappel, voici la procédure à suivre afin de créer un ticket :

> Vous avez déjà un compte ?

Connectez-vous avec votre identifiant (*prenom.nom*) et votre mot de passe à <https://portail.numerique47.fr/> puis cliquez sur "Gestion de tickets - GLPI" > choisissez le formulaire en lien avec votre demande (*Juridique et Contrats groupes*) et ENVOYER.

> Vous n'avez pas de compte ?

Inscrivez-vous par le biais du bouton "Créer un compte" disponible sur <https://portail.numerique47.fr/> et complétez le formulaire.

Si vous rencontrez une difficulté ou un besoin d'assistance pour votre inscription, contactez le Pôle Numérique à l'adresse : portail@cdg47.fr

3. Enfin, un ticket peut être fait pour **demande à être rappelé en fonction de vos horaires de disponibilité**. Indiquez-nous également le **degré d'urgence** de votre demande en renseignant les rubriques entourées ci-dessous lors de la création du ticket.

Pour toute demande urgente, veuillez nous indiquer un délai de réponse souhaité.

Réponse souhaitée avant le

Modalités de réponse souhaitée

- Par écrit
- Rappel

Vos disponibilités

Vos disponibilités
 Merci de bien vouloir nous indiquer vos créneaux de rappel. Si ce créneau est en dehors des heures d'ouverture au public, nous préciser une ligne directe.

Sélectionnez vos créneaux de rappel
 Plusieurs choix possibles

- Lundi matin

III. DES CONSEILS POUR LA FORMULATION OPTIMALE DE VOS DEMANDES

Pour toute interrogation, tout dossier ou toute affaire, le contenu de la demande devra contenir le plus de précisions possibles incluant :

- ➔ Un historique de l'affaire ;
- ➔ Un récapitulatif des échanges avec toutes les personnes ou acteurs concernés ;
- ➔ Des photos ou descriptions des lieux géographiques ;
- ➔ Des numéros de parcelles ou des relevés de plans cadastraux pour les questions de domanialité et d'urbanisme ;
- ➔ Toutes pièces que la commune ou l'établissement public jugera utile de fournir pour une prise en charge et une réponse dans les délais les plus brefs.

Privilégiez l'envoi des documents **sous format Word** dès lors que des avis, des modifications ou des écritures sont attendus sur des actes administratifs (notamment les arrêtés).

Le format Pdf est accepté mais ne pourra pas être modifié, ce qui pourra retarder la prise en charge de la demande et compliquer la réponse.

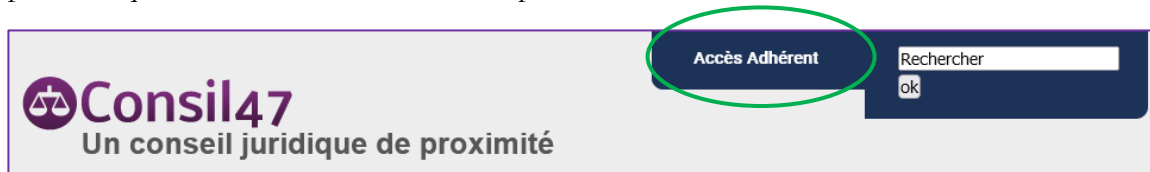


Bon à savoir : le portail numérique limite la taille des pièces jointes à 2 MO. Ainsi, pour les fichiers les plus lourds, nous vous invitons à utiliser l'outil sécurisé de transmission de fichiers créé par les techniciens du CDG 47 : [Share Numérique](#). Vous pourrez alors nous communiquer votre lien de téléchargement via votre ticket.

IV. POUR UNE BONNE APPROPRIATION DU SITE INTERNET DU CONSIL 47

Le site internet du CONSIL 47 est simple dans sa construction et son arborescence et a été créé spécialement pour que les adhérents puissent avoir accès rapidement aux documents de travail ou à la production écrite des juristes du CONSIL 47.

L'adresse à positionner dans vos « favoris » est la suivante : <http://consil47.cdg47.fr/>
Une fois le site ouvert, cliquez sur l'onglet « Accès adhérents » situé en haut à droite de la page pour indiquer votre identifiant et mot de passe :




- ➔ Les Info-flash
- ➔ Les notes juridiques
- ➔ Les modèles essentiels liés aux marchés publics
- ➔ Les comptes-rendus des réunions d'informations délocalisées
- ➔ Les statistiques et le bilan annuel de la mission juridique

Il est conseillé aux adhérents de consulter ce site en priorité lors de la recherche des documents précités car, bien souvent, ces derniers contiennent tout ou partie de la réponse à une question.

À cet effet, vous pourrez retrouver en ligne le sommaire interactif de tous les Mag Consil 47 disponibles en téléchargement.

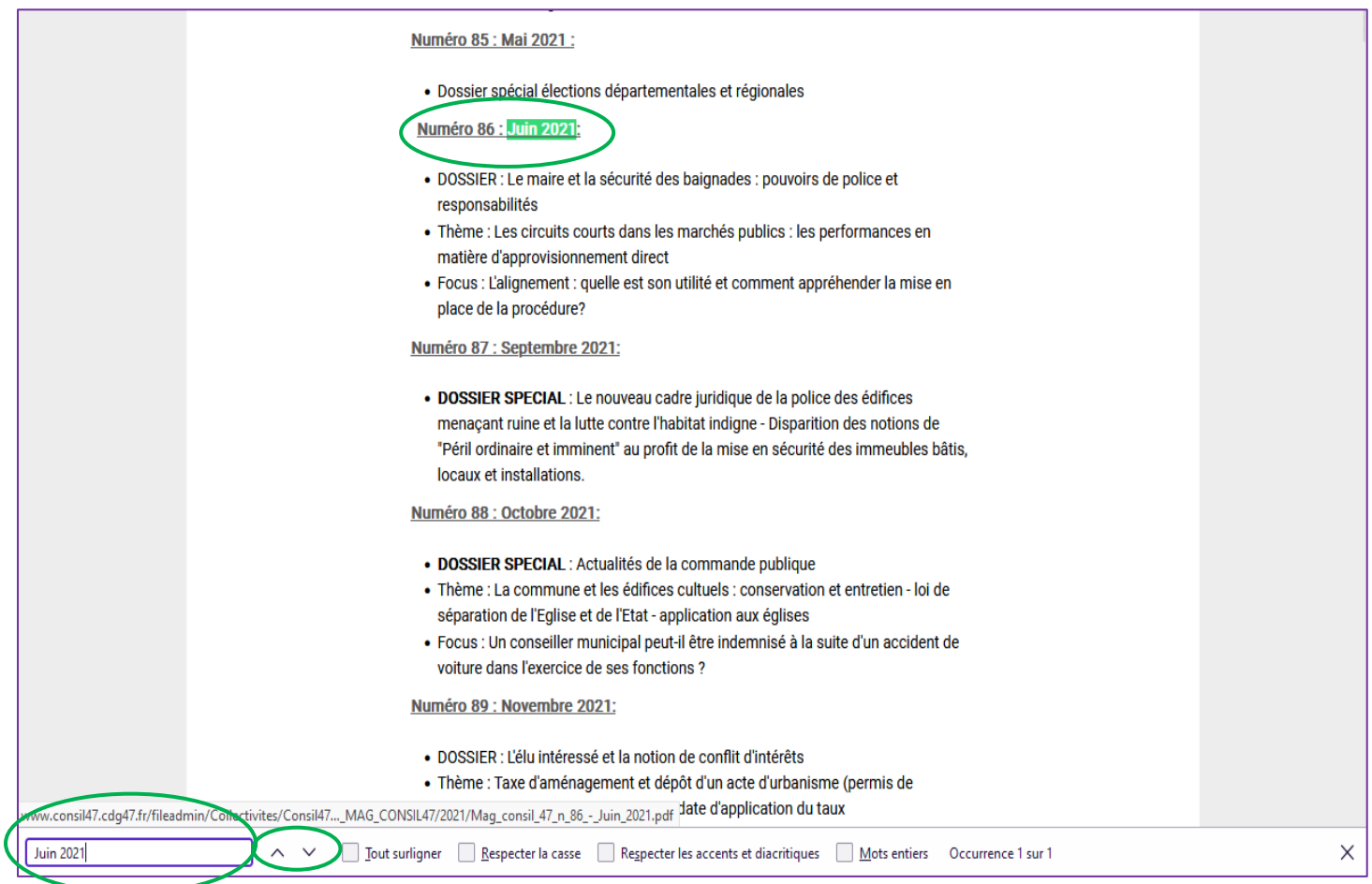
Également, depuis 2020, chaque Mag du mois de décembre contient un sommaire, permettant de prendre connaissance rapidement de l'ensemble des thématiques traitées sur l'année et de prendre connaissance du Mag qui vous intéresse en un clic.

 **Bon à savoir :** la recherche peut être facilitée en faisant la manipulation suivante sur le clavier : « **Ctrl + F** », puis indiquer un mot clé ou une phrase dans la barre de recherche qui s'ouvre à l'écran.

Retrouvez un exemple en page suivante.

Sur le site internet CONSIL 47, lorsque vous êtes dans l'onglet des Mag Conseil 47 :

- Sur votre clavier, appuyez sur la touche « CTRL » et en même temps sur la touche « F »,
- Une barre de recherche s'ouvre en haut ou en bas de l'écran,
- Tapez le mot-clé qui vous intéresse, par exemple « juin 2021 »,
- Les mots de la recherche apparaissent automatiquement en surbrillance, ce qui vous guide pour accéder directement au(x) document(s) qui vous intéressent,
- Appuyez sur la touche « Entrée » de votre clavier ou cliquez sur les flèches à côté de votre barre de recherche pour faire défiler toutes les mentions du mot recherché dans la page.



The screenshot shows a search results page on the CONSIL 47 website. The search term 'juin 2021' is entered in a search bar at the bottom left. The results are listed under various month headers:

- Numéro 85 : Mai 2021 :**
 - Dossier spécial élections départementales et régionales
- Numéro 86 : Juin 2021:**
 - DOSSIER : Le maire et la sécurité des baignades : pouvoirs de police et responsabilités
 - Thème : Les circuits courts dans les marchés publics : les performances en matière d'approvisionnement direct
 - Focus : L'alignement : quelle est son utilité et comment appréhender la mise en place de la procédure?
- Numéro 87 : Septembre 2021:**
 - DOSSIER SPECIAL : Le nouveau cadre juridique de la police des édifices menaçant ruine et la lutte contre l'habitat indigne - Disparition des notions de "Péril ordinaire et imminent" au profit de la mise en sécurité des immeubles bâtis, locaux et installations.
- Numéro 88 : Octobre 2021:**
 - DOSSIER SPECIAL : Actualités de la commande publique
 - Thème : La commune et les édifices culturels : conservation et entretien - loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat - application aux églises
 - Focus : Un conseiller municipal peut-il être indemnisé à la suite d'un accident de voiture dans l'exercice de ses fonctions ?
- Numéro 89 : Novembre 2021:**
 - DOSSIER : L'élu intéressé et la notion de conflit d'intérêts
 - Thème : Taxe d'aménagement et dépôt d'un acte d'urbanisme (permis de

At the bottom of the page, there is a search bar containing 'juin 2021', a dropdown menu with up and down arrows, and several checkboxes: 'Tout surligner', 'Respecter la casse', 'Respecter les accents et diacritiques', and 'Mots entiers'. The text 'Occurrence 1 sur 1' is also visible.